

# Résumé d'évaluation

*Appui au développement du Commerce équitable (CE) en Afrique de l'Ouest*

Pays : Côte d'Ivoire, Ghana, Burkina Faso, Mali et Togo

Domaine : Dégradation des terres

Évaluateur : SalvaTerra  
Date de l'évaluation : Novembre 2018

## Données clés de l'appui FFEM

**Nom du projet :** Equité  
**Numéro de projet :** CZZ 1887  
**Montant du financement FFEM :** 1 000 000 EUR  
**Date d'octroi du projet :** 29/11/2013  
**Durée :** 3 ans (2015 – 2018)

### Contexte

L'enjeu du commerce équitable est de modifier les règles du commerce international afin que les producteurs des pays du Sud puissent tirer profit de l'expansion des échanges. Comparée à d'autres régions, l'Afrique de l'Ouest est la zone où les volumes certifiés sont les moins élevés et où les filières équitables se sont développées le plus récemment.

Dans la logique du développement durable, le commerce équitable pourrait être un outil efficace de protection de la biodiversité. Son efficacité sur cette question n'est pas démontrée à ce jour, mais l'évolution des règles environnementales attachées au commerce équitable est une opportunité pour informer les consommateurs, acteurs essentiels du CE.

### Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage du programme Equité a été assurée par Commerce équitable France (CEF). La maîtrise d'ouvrage déléguée a été assurée par un consortium composé d'agronomes et vétérinaires sans frontières, AVSF (Chef de file, coordination du programme basée à Abidjan) et de Fairtrade Africa – West Africa Network, FTA-WAN (basé à Accra).



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU  
COMMERCE EQUITABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

## Objectifs

Contribuer au développement économique durable des pays à faible revenu, lutter contre la pauvreté et renforcer l'agriculture familiale en soutenant le développement des filières équitables et durables en Afrique de l'Ouest.

### Objectifs spécifiques:

- Faciliter l'appui aux filières équitables et de protection de la biodiversité en Afrique de l'Ouest pour renforcer les capacités des organisations de producteurs en matière de production, de gestion de la qualité, d'accès au marché et de gestion des territoires (biodiversité).
- Structurer et renforcer institutionnellement les réseaux de représentation des organisations de producteurs et de leurs plateformes nationales et régionales, impliquées dans le commerce équitable.
- Mener des activités spécifiques de mesure et de suivi des effets environnementaux des projets, et des études sur le potentiel de développement du commerce labélisé Sud-Sud.

## Appréciation de la performance

### Pertinence

Le programme Equité a été particulièrement pertinent puisqu'il s'est intégré dans une dynamique du CE favorable à l'international et en Afrique de l'Ouest tout en apportant des appuis ciblés pour répondre aux principales problématiques rencontrées par les organisations de producteurs (OP) et Plateformes Nationales de Commerce Equitable (PNCE) de la région. Avec une approche multi-label du CE, Equité a appuyé et accompagné les dynamiques des cinq principales filières de CE identifiées. Le programme a également intégré la promotion de l'agroécologie pour soutenir la durabilité des filières et l'adaptation aux changements climatiques.

### Cohérence

La cohérence interne et externe du projet a été jugée globalement bonne. Le projet s'est bien articulé avec les principaux objectifs stratégiques des gouvernements des pays cibles dans le domaine du développement rural, de l'appui aux organisations paysannes (OP), de la durabilité et de la performance des filières et de l'environnement.

### Efficacité

Le taux de réalisation global des activités prévues a été supérieur à 80% et atteint même 100% pour la plupart des activités structurantes. La mise en œuvre des projets d'OP et de PNCE s'est faite sur un temps limité (18 à 24 mois) mais avec un taux de réalisation moyen des activités satisfaisant compris entre 70% et 100% selon les cas. La majorité des projets ont atteint des résultats satisfaisants en matière de renforcement de la gouvernance et des capacités techniques et administratives des organisations bénéficiaires, de mise en place d'innovations techniques et de brevets professionnels agricoles (BPA) orientées vers l'agroécologie et l'efficacité énergétique.

### Efficience

Avec un budget de 3,9 M€ sur trois ans et des activités dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest, Equité a été un programme ambitieux sur le fond mais relativement modeste au regard des grands enjeux des filières ciblées et du nombre actuel d'OP éligibles aux appuis (autour de 300). Des résultats certes limités mais très encourageants ont été atteints, ce qui justifierait une mise à l'échelle dans les prochaines années.

### Impact

L'évaluation des impacts du programme a été satisfaisante. Les impacts ont été jugés particulièrement significatifs au niveau des OP et des PNCE appuyées dans le cadre de la « facilité ». La majorité des organisations bénéficiaires ont notamment amélioré leur gouvernance, développé leurs capacités institutionnelles et de gestion ainsi que leurs capacités techniques et commerciales. En matière d'impacts environnementaux, on note la mise en place de plus de 1 700 ha de zones de collecte de karité en gestion durable, la valorisation de plusieurs centaines de tonnes de résidus de production en compost pour la fertilisation organique des plantations ainsi que des réductions significatives de la consommation de bois dans les filières anacarde, mangue et artisanat.

### Viabilité/durabilité

La durabilité des impacts et effets générés par les actions d'Equité a été jugée très variable d'une organisation à une autre et selon les types d'activités. Généralement, les équipements de transformation et d'efficacité énergétique sont rentables économiquement et devraient donc être adoptés durablement. Les nombreuses formations techniques ont permis de renforcer les capacités d'élus, de personnels et de producteurs membres des OP.

### Valeur ajoutée de l'appui FFEM

Les financements FFEM ont clairement apporté une valeur ajoutée « environnementale » au programme Equité qui s'est principalement traduite par une bonne prise en compte des priorités du FFEM au niveau de l'appel à projets de la facilité. Ainsi, les 19 projets d'OP appuyés dans le cadre de la facilité intègrent tous des activités diverses en lien avec l'agroécologie, l'agro-biodiversité, la réduction de la consommation de bois, la gestion durable des ressources naturelles, etc.

## Recommandations & enseignements

L'évaluation du programme l'a jugé performant et que sa mise en œuvre a été globalement satisfaisante. Le programme Equité a répondu de manière pertinente aux difficultés et opportunités rencontrées par les OP certifiées CE et PNCE en Afrique de l'Ouest. Il a aussi eu une mise en œuvre efficace dans un temps limité, des impacts clairs sur les organisations appuyées et des résultats de terrain encourageants pour la suite.

Pour ouvrir des perspectives futures sur un possible programme Equité 2, les évaluateurs avaient émis les recommandations suivantes:

- Instruire un programme Equité 2 pour poursuivre les dynamiques positives initiées et envisager des mises à l'échelle de certains projets et activités.
- Des dispositifs de recherche-action plus ambitieux et plus robustes à mettre en place pour suivre la performance socio-économique et environnementale des innovations agroécologiques proposées (notamment sur le cacao).
- Un programme Equité 2 qui devra poursuivre le travail initié en continuant de favoriser les synergies entre CE et BIO au niveau des OP et PNCE en Afrique de l'Ouest. Des initiatives de transition agroécologique qui devront notamment valoriser les financements additionnels issus de ces certifications.
- Un programme Equité 2 qui devra proposer des solutions innovantes et peu coûteuses aux OP pour accéder aux financements à court et moyen terme.
- Le développement de nouveaux marchés pour les produits certifiés CE d'Afrique de l'Ouest. Un nouveau programme qui doit contribuer à encourager les acheteurs à développer leurs approvisionnements en CE et BIO. Ces actions pourraient notamment cibler l'Europe en s'appuyant en particulier sur CEF, les principaux labels de CE et leurs réseaux.